



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE MEYNES

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, ET LE CINQ SEPTEMBRE À 19 HEURES, se sont réunis les membres du Conseil Municipal, légalement convoqué en session ordinaire, par son Maire en exercice, M. Fabrice FOURNIER.

Etaient présents : M. Fabrice FOURNIER, Mme Sonia REBOUL, M. Jean-Luc FORTIN, Mme Morgane ANDRE-BERNAVON, Mme Alexandra MORAND, M. Christophe CURIE, M. David EYSETTE, M. Stéphan LAUTHIER, Mme Karine PHILIPPE, Mme Patricia PIERREDON, M. Brice VOULAND, M. Nicolas GEMBERLE, Mme Sabine SERRANO, M. Alexandre SENERS, M. Jacques VIGNAL

Excusés ayant donné procuration :

M. Clément MONNIER à M. Christophe CURIE  
M. Bastien VALENTE à M. Fabrice FOURNIER  
Mme Sandrine DEYLAUD-VIGNAL à M. Alexandre SENERS  
Mme Fanette FESSY-PAQUET à M. Jacques VIGNAL

Le quorum du Conseil Municipal étant atteint, Mme Alexandra MORAND a été désignée secrétaire de séance à la majorité des suffrages.

**N° 2023-051 : DESIGNATION D'UN ELU REFERENT À L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DE BRL**

### OBJET DE LA DÉLIBÉRATION

Monsieur le Maire explique qu'en qualité de membre de l'Assemblée spéciale des collectivités territoriales BRL, le rapport des représentants au Conseil d'administration est adressé à la collectivité aux fins d'une communication à l'organe délibérant.

Monsieur le Maire précise que dans le cadre des engagements de responsabilité sociétale et environnementale en faveur des transitions énergétique et écologique, et dans un objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre, le Conseil d'Administration de BRL souhaite adresser les documents relatifs à l'Assemblée spéciale (convocations et documents préparatoires aux Assemblées spéciales) par voie numérique et dématérialisée à un élu référent en charge de représenter notre collectivité.

Il est proposé au conseil municipal de désigner Monsieur Clément MONNIER comme élu référent.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **A L'UNANIMITE**,

**DESIGNE** Monsieur Clément MONNIER en tant qu'élu référent en charge de représenter notre collectivité au sein de l'Assemblée spéciale des collectivités territoriales de BRL.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le secrétaire de séance

Pour extrait conforme  
Le Maire  
Fabrice FOURNIER

